Nations Unies

S/PV.8036



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8036e séance

Mercredi 30 août 2017, à 10 h 30

New York

Président :	M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Tumysh
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/733)

17-27242 (F)







La séance est ouverte à 10 h 30.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/733)

Le Président (*parle en arabe*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnes suivantes à participer à la présente séance : M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Stephen O’Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence.

M. de Mistura participe à la séance d’aujourd’hui par vidéoconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2017/733, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l’application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016).

Je donne la parole à M. de Mistura.

M. de Mistura (*parle en anglais*) : J’aimerais dire, Monsieur le Président, à quel point je suis heureux que cette réunion d’information puisse avoir lieu avant la fin de votre présidence. Je vous souhaite, ainsi qu’à tous à travers le monde, une bonne fête de l’Eid

J’ai fait mon dernier exposé au Conseil après la septième série de pourparlers intersyriens à Genève, qui s’est achevée le 14 juillet. Depuis lors, nous avons agi à tous les niveaux de la diplomatie et poursuivi sans relâche nos contacts. J’ai récemment organisé des consultations de haut niveau à Téhéran et à Paris, et mon Envoyé spécial adjoint, l’Ambassadeur Ramzy, était il y a quelques jours à Moscou et se trouve à l’heure actuelle en Arabie saoudite. Les contacts se poursuivent avec d’autres acteurs alors que nous tentons de jeter les bases pour de nouvelles séries de pourparlers qui puissent permettre aux parties d’entamer de véritables négociations.

J’aimerais rendre compte de la situation telle qu’elle m’apparaît à l’heure actuelle et de ce à quoi nous pouvons nous attendre dans la période à venir en ce qui concerne la désescalade de la violence, la lutte contre le terrorisme et l’évolution du processus politique.

S’il est indéniable que la Syrie continue d’être le théâtre de violences, on observe cependant une nette tendance à la poursuite de la désescalade et à l’opérationnalisation des zones de désescalade. Le calme qui règne dans le sud-ouest et l’ouverture à Amman d’un centre de suivi trilatéral par la Fédération de Russie, les États-Unis et la Jordanie constituent des motifs d’encouragement. Entre-temps, à la suite d’une série d’accords avec des groupes armés, notamment avec le soutien actif de l’Égypte et de la Fédération de Russie, nous avons pu constater une baisse significative de la violence dans certaines parties de la zone de désescalade de la Goutha, mais pas dans la totalité de cette zone. À Homs, nous prenons note des efforts de la Fédération de Russie pour parvenir à un accord de cessez-le-feu. Nous sommes néanmoins préoccupés par les rapports faisant état de pilonnages et de raids aériens au nord de la ville de Homs, qui, selon nous, exigent l’attention urgente des garants.

Dans le même temps, la situation complexe à Edleb nécessite une attention particulière. Hayat Tahrir al-Cham – ou Front El-Nosra, comme nous continuons tous de le nommer, groupe terroriste identifié par le Conseil – s’est emparé du territoire d’autres groupes d’opposition armés dans cette région. Il a indiqué son intention de mettre en place une sorte de nouvelle administration dirigée par El-Nosra. Il est très important que les pays garants du processus d’Astana, en liaison avec le Gouvernement et les groupes d’opposition armés, conviennent rapidement d’opérationnaliser la zone de désescalade d’Edleb. Cela nécessitera que l’on prenne en considération un élément très important, à savoir la protection des civils, mais mon collègue Stephen O’Brien – j’en suis certain – reviendra sur ce point.

Tandis que les efforts de lutte contre le terrorisme se poursuivent, nous assistons à une réduction constante des zones contrôlées par l’État islamique d’Iraq et du Levant(Daech) – ce dont, je pense, tout le monde se félicite dans le cadre de la lutte en cours contre le terrorisme. Alors que le Gouvernement syrien progresse en direction de Deïr ez-Zor, l’armée libanaise poursuit son avancée contre l’EIIL(Daech) dans la partie libanaise de la frontière. Les forces démocratiques syriennes et la coalition menée par les États-Unis poursuivent leurs efforts pour éliminer l’EIIL de Raqqa, tandis que la Fédération de Russie appuie le Gouvernement syrien dans sa progression vers Deïr ez-Zor. Alors que les

opérations militaires sont en cours, la mise en place rapide d'un couloir humanitaire sûr et durable reste essentiel, ainsi que les efforts menés pour libérer les personnes détenues de façon arbitraire et élucider, à tout le moins, le sort des milliers de personnes disparues.

Toutes les parties doivent également faire tout leur possible, pendant que ceci est en cours, pour protéger les civils et les infrastructures civiles. Comme je viens de l'indiquer, je suis certain que mon collègue et ami, le Secrétaire général adjoint O'Brien – que je tiens personnellement à remercier, puisque je n'aurai pas d'autres occasions de le faire, pour ses immenses efforts en Syrie – abordera ces questions dans son exposé sur les aspects humanitaires. Je tiens également à remercier le Service de lutte antimines de l'ONU pour sa détermination sans faille à appuyer les efforts humanitaires de déminage en Syrie.

Les faits nouveaux que je viens de relater sont l'aboutissement d'un processus tout à fait opportun d'établissement des priorités et de coopération entre les acteurs extérieurs clefs et d'une prise de conscience parmi les acteurs internes de la nécessité de parvenir à un compromis. Le défi à relever consiste à faire prévaloir cet état d'esprit sur le plan politique. Cela exigera de la part de l'opposition et du Gouvernement une réflexion claire et nouvelle, ainsi qu'une coopération internationale renforcée.

J'aimerais commencer par l'opposition. Les personnes et les responsables de l'opposition qui ont été invités à participer aux pourparlers de Genève – le Haut Comité de négociations, les parties au Caire et à Moscou, les personnes citées nommément dans la résolution 2254 (2015) – ont un travail important et urgent à faire pour parvenir à des positions communes dans les négociations et renforcer leur unité. Il en est grand temps. La dernière fois que je me suis exprimé au Conseil (voir S/PV.7983), j'ai rendu compte des progrès réalisés avec eux lors de deux séries de pourparlers techniques, tenus à Genève et ailleurs, au cours desquels nous avons constaté d'importantes avancées de fond. Il n'existe donc plus de divergences importantes, hormis sur un ou deux points cruciaux. Ces progrès tangibles devraient désormais servir de tremplin pour de nouvelles initiatives.

Étant donné que de nombreux faits nouveaux sont intervenus et que d'intenses discussions ont lieu ailleurs entre les acteurs de l'opposition, nous nous sommes abstenus de tenir d'autres pourparlers techniques dans le cadre de l'ONU, afin de ne pas interférer sur le cours des événements et de permettre à la situation d'évoluer. Mais il n'y a pas de temps à perdre. Passer des points techniques communs au niveau politique reste un impératif. Il faut désormais passer au niveau supérieur.

Je suis reconnaissant à l'Arabie saoudite d'avoir pris l'initiative d'une nouvelle réunion, plus inclusive, de l'opposition – intitulée conférence Riyad II – en organisant notamment une réunion préparatoire la semaine dernière. Notre travail technique et notre soutien politique contribueront grandement à ces efforts. Nous allons travailler en étroite collaboration avec l'Arabie saoudite et avec tous ceux qui ont traditionnellement soutenu l'opposition ou coopéré avec elle dans le cadre de ces efforts. Je rappelle à cet égard que la résolution 2254 (2015) m'encourage à participer activement à tous les efforts qui seront déployés à cette fin.

Alors que nous appelons à une nouvelle réflexion et à des initiatives de la part de l'opposition, il conviendrait également que nous fassions rapidement de même avec le Gouvernement. Ce dernier a fait savoir qu'il serait prêt à coopérer davantage avec une opposition unie et selon des principes clairs régissant le processus politique. Mais il y a des moments où des signaux publics forts sont envoyés qui indiquent une approche exclusivement militaire et un rejet des perspectives de toute négociation politique significative.

Cependant, nous avons eu de trop nombreux exemples dans d'autres conflits où, malgré des progrès sur le plan militaire, un gouvernement n'a pas su tirer parti de ces acquis pour instaurer une situation durable après un conflit, en raison de griefs politiques non réglés et d'un manque de participation véritable de tous les acteurs à l'avenir de leur pays. C'est pourquoi nous sommes convaincus que l'opposition comme le Gouvernement ont, ou devraient avoir, un intérêt commun à s'engager vraiment dans des discussions sérieuses. Au bout du compte, ce seront les Syriens eux seuls qui décideront de l'avenir de leur pays – nous le savons – mais un processus politique internationalement soutenu et inclusif sera nécessaire pour jeter les bases d'un avenir durable et d'une véritable reconstruction. Il est dans l'intérêt fondamental du peuple syrien qui souffre depuis si longtemps que le Gouvernement et l'opposition admettent que le moment est venu d'entreprendre une négociation plus sérieuse.

À cet égard, j'aimerais souligner que nous ne mettons pas l'accent uniquement sur le Gouvernement et l'opposition, mais que nous sommes à l'écoute de toutes

les parties prenantes syriennes. Immédiatement après la septième série de pourparlers, notre Bureau d'aide à la société civile a organisé des consultations régionales à Beyrouth, Gaziantep et Amman. Plus de 120 réseaux et acteurs de la société civile ont participé à cette discussion, jetant les bases de futures consultations à Genève. Il ressort de plus en plus clairement de ces consultations que, indépendamment de leurs divergences apparentes – et elles sont bien réelles – tous les Syriens attendent avec impatience que le conflit cesse et qu'un processus politique aboutisse. Nous continuerons à encourager et faciliter leurs efforts collectifs.

J'aimerais également donner au Conseil quelques informations concernant le Comité consultatif des femmes syriennes. Après ses contributions régulières au travail accompli au cours de la septième série de pourparlers intersyriens, le Comité composé de 12 membres procède actuellement à un roulement afin de garantir la diversité continue des points de vue. Je compte sur l'appui permanent du Conseil consultatif des femmes pour nous conseiller, moi et mon équipe, et pour assurer que les différents points de vue des femmes soient pleinement entendus et que les droits des femmes soient pris en compte dans le processus politique à mesure que nous progressons. Nous espérons qu'il en sera de même au sein des délégations tant de l'opposition que du Gouvernement.

Comment allons-nous regrouper toutes ces activités en un seul effort commun dans les mois à venir afin de faire véritablement avancer une solution politique? Quelle voie allons-nous emprunter?

Premièrement, la Russie, l'Iran, la Turquie et les autres pays – notamment les États-Unis, l'Égypte et la Jordanie – devront continuer à œuvrer activement, comme ils le font, en faveur d'une désescalade. La prochaine réunion prévue à Astana, les 14 et 15 septembre, et d'autres rencontres devraient permettre de régler ce point, et je me trouverai là-bas, à Astana, afin d'apporter mon concours.

Deuxièmement, il est important que l'Arabie saoudite et tous ceux qui ont une influence sur l'opposition consacrent leurs efforts à l'élaboration d'un plan unique visant à favoriser la cohésion et le réalisme au sein de l'opposition. Pour notre part, nous allons également contribuer activement à ces efforts alors que – je me permets de le rappeler – mon Bureau se tient prêt à organiser de nouvelles discussions techniques afin d'accompagner l'Arabie saoudite dans ses efforts pour permettre à l'opposition de s'unir.

Troisièmement, il est essentiel que ceux qui ont une influence sur le Gouvernement syrien évaluent avec précision la situation et expriment une véritable volonté de dialogue et d'ouverture s'agissant de l'avenir politique de la Syrie.

Quatrièmement, je me félicite de l'engagement et du soutien de l'Union européenne et je pense que la réunion qu'elle entend organiser à l'ouverture de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale sera l'occasion d'examiner les efforts futurs de résilience et de stabilisation et de remédier aux besoins humanitaires des populations civiles.

Compte tenu de tout cela, j'ai l'intention d'organiser à nouveau des pourparlers intersyriens officiels à Genève, à la fin du mois d'octobre. De cette façon, nous laisserons le temps à la dynamique que j'ai décrite d'atteindre un autre niveau de maturité. J'espère que le Gouvernement syrien et l'opposition se rendront à Genève pour participer aux négociations officielles.

Le moment est venu de faire preuve de réalisme et de nous fixer un objectif, de passer de la logique de la guerre à celle de la négociation, et de mettre au premier plan les intérêts du peuple syrien. Si je devais retenir une chose entre toutes qui soit susceptible de modifier la donne, ce serait un sens de l'unité de vue à l'échelle internationale, assortie de priorités claires et d'objectifs communs. Nous devons pour cela trouver des idées novatrices pour progresser sur la voie de la paix que le Conseil de sécurité, par sa résolution 2254 (2015), cherche depuis longtemps à faire avancer. Avec cela, et avec les encouragements communs que nous adressons aux Syriens à cet égard, nous pouvons changer le cours des évènements dans ce conflit tragique.

J'attends également avec intérêt l'ouverture prochaine de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, car elle sera l'occasion d'accueillir de nouvelles opportunités et initiatives visant à accélérer le processus politique concernant la Syrie. J'aimerais résumer ce qui précède afin que nous disposions de repères sur nos écrans radars qui nous permettent de cibler nos efforts.

Premièrement, le Conseil de sécurité a tenu aujourd'hui une réunion, à la suite de laquelle il procédera à des délibérations. Ensuite, la réunion d'Astana va bientôt avoir lieu. Nous souhaitons qu'elle soit couronnée de succès et qu'elle examine de nouvelles zones de désescalade. Puis, chacun d'entre nous aura la possibilité, y compris les membres du

Conseil, à l'ouverture de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, d'encourager et d'appuyer les discussions et les initiatives visant l'accélération du processus politique concernant la Syrie. Ensuite, en octobre, nous espérons que la réunion Riyad II- et nous allons œuvrer dans ce sens – permettra d'aboutir à un plan commun entres les partis d'opposition, en souhaitant que, d'ici-là, le Gouvernement finisse par comprendre qu'il est désormais nécessaire d'entamer une négociation politique vraiment concrète.

Entre-temps, en espérant, si je puis utiliser ce mot à l'occasion de l'Eid – Inch'Allah – que Deïr ez-Zor et Raqqa seront bientôt libérées, nous demandons instamment qu'une solution politique soit trouvée afin que Daech ne puisse pas refaire surface comme cela s'est produit en Iraq. Des pourparlers auront lieu fin octobre à Genève. Nous espérons que, cette fois-ci, les pourparlers seront sérieux et concrets. Nous avons prévu de leur consacrer deux semaines.

Ce qui précède est essentiellement ce que nous voyons sur nos écrans radars. Que les choses aillent ou non dans ce sens, qu'elles freinent le mouvement ou aillent de l'avant, il faut que nous ayons une vision commune.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. de Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Je vous souhaite, Monsieur le Président, ainsi qu'à tous, un Eid Mubarak.

Je tiens tout d'abord à remercier mon cher ami et collègue, Représentant et Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, pour les efforts inlassables, la détermination sans faille et le savoir-faire qu'il déploie pour trouver une solution, notamment pour le peuple syrien qui souffre depuis si longtemps.

Dans le monde violent, brutal et chaotique dans lequel nous vivons aujourd'hui, c'est une réalité triste, tragique et brutale que de devoir aujourd'hui, alors que je m'exprime pour la dernière fois dans le cadre de mes fonctions devant cette Chambre, le Conseil de sécurité, la plus haute instance au monde chargée de prévenir et de mettre fin aux guerres, aux conflits et aux terribles pertes humaines, peines et souffrances causées par les guerres et les conflits, exhorter à nouveau ses membres, au nom de notre humanité commune, à trouver un moyen pour que le peuple syrien cesse de payer le prix de l'échec politique.

Le conflit syrien, dont le coût sur le plan humain est atroce et incalculable, nous a fait entrevoir le pire du comportement humain. Ce conflit a eu pour conséquence de nous faire vivre sans répit sept années sanglantes. Si l'on songe, ne serait-ce qu'un instant, à l'ampleur de la violence inutile provoquée par l'homme, à l'horreur humanitaire délibérée qui frappe aujourd'hui 21 millions de Yéménites, au désespoir dans lequel sombrent la Somalie, le Soudan du Sud et le nord-est du Nigéria qui, avec le soutien courageux du personnel humanitaire, tentent d'éviter la famine à 20 millions de nos concitoyens dans le monde, aux 142 millions de personnes dans 40 pays qui ont besoin de nous ce soir, ou au fait que, mois après mois, la terrible et interminable détresse dans laquelle se trouve le peuple syrien brise nos cœurs, outrage et tourmente nos esprits, je suis obligé de dire : « Nous pouvons sûrement faire mieux ».

Quelque 27 rapports du Secrétaire général sur la crise syrienne ont été présentés au Conseil de sécurité depuis que j'ai pris mes fonctions en juin 2015, et d'innombrables exposés ont eu lieu dans cette Chambre ouverte et en consultations privées – en 27 mois, il y a eu 55 consultations, et pour être précis, 30 d'entre elles rien que sur la Syrie.

Le Conseil de sécurité connaît parfaitement la situation. Il a été informé dans les moindres détails de la crise à mesure que les années les plus sanglantes du conflit syrien se sont déroulées. Nous sommes témoins de la destruction d'un pays, de son peuple, de ses enfants, de son avenir. Nous avons vu les images de gens mourant de faim, d'un enfant noyé, échoué sur une plage, de sa famille dans le désespoir tentant dangereusement d'échapper au désastre scandaleux que connaissait alors la Syrie, et qui se poursuit aujourd'hui. Les images d'enfants émaciés mourant de faim dans la ville assiégée de Madaya et les images déchirantes de bombes et de mortiers s'abattant sur des écoles, des centres médicaux et des camps abritant des personnes déplacées dans leur propre pays – qui sont censés être des sanctuaires – sur des marchés, et même sur ceux qui tentent de redonner l'espoir et de venir en aide aux citoyens de Syrie : le personnel humanitaire et de santé et les convois d'aide humanitaire.

Nous avons vu toutes les parties s'attaquer, avec cynisme et de façon méthodique, à chacun des centres médicaux dans l'est d'Alep, les uns après les autres, jour après jour, des nourrissons mourir dans leurs incubateurs du fait de l'interruption de l'alimentation en

oxygène provoquée par ces attaques. Nous avons tous été choqués par les rapports faisant état d'attaques à double-frappe, au cours desquelles un hélicoptère ou un avion largue des bombes sur un immeuble, puis attend, juste le temps nécessaire pour que les secours et le personnel médical arrivent sur les lieux, pour attaquer une seconde fois. Nous avons assisté à rien moins qu'aux tentatives de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) pour imposer un Nouvel Âge des ténèbres. Les mots nous ont manqué face aux reportages montrant des filles yézidies dissimulant leurs visages de peur d'être vendues et réduites à l'esclavage sexuel, ou des hommes jetés du haut d'une tour parce qu'ils étaient homosexuels – puis être lapidés à mort, même après avoir survécu à leur chute. La semaine dernière encore, nous nous sommes rappelés l'attaque chimique la plus importante de la guerre en Syrie, qui a frappé la Goutha orientale assiégée il y a quatre ans.

Ainsi, séance après séance, nous avons rendu compte dans le détail de cette destruction, sans pour autant parvenir à ce que la responsabilité soit établie pour chacun des innombrables crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le terrain. Au moment où je quitte mes fonctions, malgré les meilleurs efforts humanitaires déployés au sein du système des Nations Unies et au-delà, aucun d'entre nous ne peut échapper à un sentiment de honte du fait que, collectivement, nous n'avons pas pu mettre un terme à cette horreur alors que près de 300 000 Syriens, peut-être même 500 000, ont perdu la vie, sans compter les millions de blessés, de personnes déplacées ou qui, terrifiées, ont fui.

En tant que Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, j'appelle à nouveau, pour la dernière fois, les membres du Conseil à déférer la situation en Syrie et les personnes qui en sont responsables à la Cour pénale internationale. J'appelle également les États Membres à apporter leur plein appui au Mécanisme international, impartial et indépendant, et je demande, une fois encore, que les autorités syriennes autorisent enfin la Commission d'enquête internationale indépendante à avoir accès à la République arabe syrienne. Faute de quoi, on renforce l'impunité et on encourage les auteurs de crimes, quels qu'ils soient, à se considérer comme intouchables et à ne pas renoncer à leurs actes malveillants, ignobles et inhumains.

Bien que la situation soit encore effroyable dans de nombreuses parties du territoire syrien, les faits sont là, je suis le premier à me réjouir d'annoncer que nous avons continué d'observer au cours des mois de juillet et d'août une diminution de la violence dans certaines régions du pays à la suite du mémorandum d'Astana, du 4 mai, sur la création de zones de désescalade. Bien sûr, je m'en réjouis. L'incidence au quotidien de ce conflit sur les besoins fondamentaux et la dignité des Syriens est claire, et les efforts pour chasser l'EIIL de ses fiefs continuent de peser un coût terrible en termes de pertes humaines, de blessés et de civils déplacés.

Dans la province de Raqqa, et depuis le lancement de l'offensive « Colère de l'Euphrate », en novembre dernier, plus de 271 000 hommes, femmes et enfants – parmi lesquels environ 75 000 habitants de Raqqa – ont été déplacés vers d'autres lieux au sein de cette province, ainsi que vers les provinces de Hassaké, Alep, Deïr ez-Zor et Hama. Cela s'ajoute au nombre croissant de pertes civiles rapportées alors que les offensives militaires, y compris les frappes aériennes, s'intensifient à mesure que la zone occupée par le prétendu EIIL se rétrécit. La semaine dernière, selon des rapports, 30 civils ont été tués dans le quartier d'Al-Sakhani, et huit personnes de la même famille ont perdu la vie lors d'une attaque distincte dans une autre partie de la ville.

Quelques jours auparavant, des rapports indiquaient que des dizaines d'autres personnes avaient été tuées ou blessées dans la ville de Raqqa à la suite de pilonnages et de bombardements aériens. Selon l'ONU, 27 personnes sont tuées chaque jour à Raqqa. Près de 25 000 civils restent pris au piège dans la ville et sont de plus en plus exposés aux tirs croisés des combats en cours. Ces civils risquent d'être tués, soit par des frappes aériennes, soit par des tireurs embusqués ou par des mines de l'EIIL s'ils tentent de fuir, ou d'être utilisés comme boucliers humains s'ils restent. Imaginez-vous face à un tel choix alors que vous tenez la main de votre enfant? L'appel que je lance est clair : conformément au droit international, la sécurité de ceux qui cherchent à fuir doit être garantie, sans limitations ni restrictions excessives de la liberté de circulation. Rien n'est plus important que de protéger les civils pendant ce conflit. Il en a toujours été ainsi.

Il ne fait aucun doute que la responsabilité de ces actes odieux incombe aux combattants et à leurs chefs de chaque côté. Mais la communauté internationale ne peut rester indifférente lorsqu'il s'agit de protéger. C'est pourquoi j'exhorte à nouveau toutes les parties combattant à Raqqa et en Syrie à prendre toutes les mesures possibles, aussi difficile et contraignant que cela puisse être sur le plan militaire, pour épargner et

protéger les populations et les infrastructures civiles dans les zones urbaines en constante expansion, ce qui représente un risque mortel pour des personnes innocentes – comme l'exigent les obligations librement consenties au titre du droit international humanitaire, que ces parties sont tenues de respecter et vis-à-vis desquelles elles sont redevables.

Plus au sud de la Syrie, la sécurité et la protection d'environ 4 000 Syriens à Hadalat et de 45 000 Syriens à Rukban – principalement des femmes et des enfants – pris au piège dans la zone du mur de sable le long de la frontière syro-jordanienne, continuent de se détériorer. Des frappes aériennes ont été signalées ces dernières semaines, qui ont causé une grande détresse et une panique parmi les personnes déjà déplacées, une population particulièrement vulnérable, bloquée dans une zone désertique. La mise en place d'un couloir contrôlé par le Gouvernement syrien de Damas à l'Iraq, au nord du mur de sable, a effectivement pris au piège la population, entravé la circulation des personnes et des marchandises vers cette zone. L'action militaire s'est intensifiée, accroissant l'insécurité et exposant la population civile des campements d'Hadalat et de Tukban à des risques encore plus élevés. Le dernier cycle de distribution de l'aide humanitaire a été stoppé le 15 juin, et nous avons demandé que la distribution reprenne de toute urgence. Je me suis rendu à plusieurs reprises en Jordanie, où j'ai eu des discussions constructives avec les autorités concernant le mur de sable, et j'ai apprécié qu'elles se soient engagées à faire en sorte que les personnes se trouvant dans la zone du mur de sable reçoivent l'aide humanitaire dont elles ont tant besoin. Étant donné les nouvelles menaces qui pèsent actuellement, le mieux pour ces personnes serait qu'elles puissent se rendre, même temporairement, en Jordanie.

Au nord de la Syrie, à Edleb, la situation des personnes déplacées dans la province est un motif de vive préoccupation. Alors que des accords locaux continuent d'être conclus avec les différents groupes armés non étatiques en Syrie et dans le Liban voisin – des accords qui, je me dois de le dire, ne sont pas conformes aux critères internationaux ni aux principes humanitaires et qui obligent souvent des civils à choisir entre rester et craindre pour leur sécurité ou être évacués vers des zones non sécurisées qui leur sont inconnues – un million de personnes ont été déplacées vers la province. Même si les frappes aériennes ont diminué, au moins dans une certaine mesure, depuis la signature en mai du mémorandum sur la création de zones de désescalade, la situation demeure périlleuse pour les personnes déplacées qui arrivent dans des zones où il est impossible d'accueillir un flux important de personnes.

C'est le travail héroïque de nos partenaires des organisations non gouvernementales, qui ont fourni la plus grande partie de la réponse humanitaire à Edleb, à travers la frontière avec la Turquie, qui a permis de sauver des vies. Mais leurs efforts ont été cependant entravés par le Front El-Nosra – organisation terroriste interdite, au même titre que le prétendu EIIL, figurant sur la liste des sanctions du Conseil de sécurité sous le nom de Hayat Tahrir al-Cham, comme l'a indiqué M. de Mistura – qui a mené des combats contre d'autres groupes d'opposition afin de prendre le contrôle de certaines parties d'Edleb. L'insécurité pendant les combats a contraint certaines organisations non gouvernementalesà cesser temporairement leur travail.

Je suis vivement préoccupé par l'offensive brutale menée à l'heure actuelle par El-Nosra contre les conseils locaux de surveillance et d'autres institutions importantes. J'appelle toutes les parties à respecter les principes humanitaires et à garantir l'indépendance des personnes qui fournissent l'aide humanitaire. Comme l'Envoyé spécial Staffan de Mistura l'a souligné, la protection à Edleb est essentielle. Le droit international humanitaire s'applique à toutes les parties, pas seulement aux États. Son importance est vitale en Syrie comme ailleurs. Il s'applique à tous les combattants, factions, mouvements et acteurs non étatiques partout dans le monde. Il s'applique à eux tous, à nous tous. C'est la raison pour laquelle mes collègues du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme doivent être autorisés à rassembler, sauvegarder, documenter, et, un jour, présenter ces preuves à un tribunal compétent, responsable, pour que l'impunité soit bannie.

J'en viens maintenant au opérations interinstitutions visant les zones assiégées et difficiles d'accès. Le 19 juillet dernier, les Nations Unies ont présenté aux autorités syriennes un plan de convoi interinstitutions des Nations Unies pour les mois d'août et de septembre, qui vise à accéder à six localités dans lesquelles se trouvent 1 231 000 personnes. Dans leur réponse, reçue le 3 août à la suite des efforts ultérieures de clarification des Nations Unies, les autorités syriennes ont indiqué que les Nations Unies et leurs partenaires pouvaient apporter une assistance plurisectorielle à 1 638 114 personnes. Les autorités ont précisé, et même augmenté le nombre de bénéficiaires – en raison, en

partie du moins, de l'engagement continu des Nations Unies – et autorisé plus de personnes que ce qui était demandé se trouvant dans sept localités. C'est une bonne nouvelle. Mais le moment est venu que ces demandes et approbations pour atteindre les zones assiégées et difficiles d'accès se transforment en autorisations pour l'acheminement effectif de l'aide aux Syriens dans le besoin. L'équipe sur le terrain travaille jour et nuit pour que cela devienne une réalité, notamment en négociant avec les autorités syriennes la transformation des autorisations partielles en autorisations définitives afin – et j'insiste sur ce point, avec toutes les forces sous mon commandement – de mettre un terme au retrait des fournitures médicales, qui se poursuit.

Il a finalement été admis que les kits d'accouchement ne sont pas des armes hostiles. Que se passe-t-il dans la tête des brutes qui retirent ces matériels, et des personnes aux plus hauts niveaux du Gouvernement syrien qui donnent l'ordre? On comprendra que je n'ai pas été autorisé à retourner en Syrie depuis décembre 2015. Dire la vérité aux puissants ne blesse que lorsque la vérité est honteuse.

Au cours de ce mois, des convois humanitaires ont fourni une aide vitale tant attendue aux villes assiégées de Douma, dans la partie rurale de Damas, et de Barzeh. Au total, 55 000 personnes dans des localités assiégées ont reçu une aide : 35 000 personnes à Douma, le 17 août, ont reçu une assistance plurisectorielle, et 20 000 personnes à Barzeh ont reçu une aide alimentaire, le 26 août. L'acheminement de l'aide à Douma a été significative puisqu'il s'est agi du premier convoi à se rendre dans la Goutha orientale depuis le déploiement de la police militaire russe dans la région dans le cadre de l'initiative visant la création d'une zone de désescalade. En outre, deux convois interinstitutions ont acheminé une assistance vitale aux zones rurales au nord de Homs, l'un aux villes difficilement accessibles de Talbiseh et de Tlul Elhomor, le 19 août, et le second à Al-Rastan, le 27 août. Au total, 191 500 personnes dans le besoin ont reçu une assistance plurisectorielle.

Je suis le premier à reconnaître, comme on a pu le constater à Astana, à Amman et au Caire au cours de la période considérée, qu'une action constante et résolue continue d'être menée simultanément en vue d'atténuer la violence au moyen d'accords de désescalade. Je salue ces efforts et espère que les pays garants du processus d'Astana parviendront bientôt à un accord pour arrêter les modalités opérationnelles et techniques à appliquer dans les zones de désescalade et pour promouvoir l'adoption de mesures de confiance concernant la question des détenus et des personnes enlevées ou portées disparues et celle du déminage humanitaire. J'engage vivement toutes les parties à collaborer pour consolider et étendre ces cessez-le-feu. Je tiens à ajouter que toute réduction des hostilités doit aussi produire des résultats concrets en favorisant la liberté de circulation et le libre accès de l'aide humanitaire de façon sûre et continue pour les Nations Unies et nos partenaires dans le plein respect du droit international, c'est-à-dire en conformité avec les principes d'impartialité, d'indépendance et de neutralité, afin d'atténuer les souffrances et de répondre aux besoins humanitaires partout où ils existent, et là où nous identifions les bénéficiaires et déterminons l'importance et la nature des besoins.

Les possibilités d'accès aux zones où doivent être appliquées des mesures de désescalade et à bien d'autres secteurs de la République arabe syrienne où les besoins sont vastes restent largement inférieures à ce qu'elles devraient être. Tout particulièrement dans les zones où les combats diminuent d'intensité, il est inadmissible qu'une partie, quelle qu'elle soit, entrave l'accès. Et j'aimerais encore une fois le dire haut et clair : le personnel humanitaire et de santé n'est pas une cible.

Je tiens à renouveler notre reconnaissance impartiale à la Fédération de Russie et exprimer notre soutien à l'initiative qu'elle a présentée au Conseil, le 9 août, qui vise à renforcer les opérations humanitaires dans les zones de désescalade. Que l'on se rassure, l'ONU et ses partenaires humanitaires travaillent activement à la planification des préparatifs et restent déterminés à renforcer les opérations et à fournir une assistance vitale aux hommes, aux femmes et aux enfants dans le besoin dans les zones de désescalade et à travers le pays, malgré l'environnement opérationnel complexe et dangereux sur le terrain.

Ces derniers jours, le déploiement de convois à Douma, Barzeh, Al-Rastan, Talbiseh et Tlul Elhomor a montré que, lorsqu'une volonté politique suffisante existe, avec la participation active de la Fédération de Russie et d'autres États Membres, l'accès aux localités assiégées et difficiles d'accès est possible. Cela dit – et je n'insisterai jamais assez sur ce point – le seul moyen de garantir que l'initiative russe continue d'être un succès consiste à veiller à ce que les obstacles administratifs de la part du Gouvernement syrien soient levés une fois pour toutes.

Nous ne pouvons pas attendre la signature des lettres d'agrément nécessaires. Donnez-nous ces lettres et nous

nous déploierons! Chaque mois, des milliers de lettres d'agréments sont signées pour des contrôles réguliers dans les zones contrôlées par le Gouvernement – la grande majorité de celles qui ont été demandées. Mais en ce qui concerne l'accès aux zones situées au-delà des lignes de front, seul un faible pourcentage de ces zones approuvées par le Gouvernement se voient accorder des lettres d'agrément. Bien sûr, cela n'est pas juste. C'est une pratique odieuse et moralement condamnable, qui va à l'encontre du droit international humanitaire. Cela doit changer, et tout de suite. Les groupes armés non étatiques doivent également être en mesure d'offrir des garanties de sécurité nécessaires dans les meilleurs délais. Faute de quoi, malgré nos bonnes intentions, nous ne serons pas en mesure d'augmenter de manière sensible l'acheminement de l'aide humanitaire vers les zones où la violence a cessé grâce aux accords de désescalade. C'est aussi simple que cela.

Je dois également faire part de ma déception face au peu de progrès enregistrés ces derniers mois en ce qui concerne la réponse aux besoins de milliers de personnes encore assiégées à Fouaa, Kafraya et Yarmouk. Après des mois d'âpres négociations, nous avons été informés à la mi-août qu'un accord avait finalement été obtenu entre les différentes parties pour la distribution de l'assistance humanitaire dans ces trois localités. Nous avons chargé nos camions, le 17 août, et nous ne les avons déchargés qu'une semaine plus tard, le 23 août, le jour où nous avons été informés que l'accord n'était plus valable. C'est révoltant. C'est scandaleux et infâmant, et j'exhorte tous les États Membres, en particulier ceux qui ont de l'influence, à tout mettre en œuvre pour ramener les parties à la raison. J'ai appris qu'un nouvel accord entre les parties avait apparemment été obtenu le 27 août, mais en avons-nous la preuve? J'espère que cette fois-ci nous parviendrons à acheminer cette aide. Des milliers de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, dépendent de notre action collective.

Avant d'achever mon propos, j'aimerais souligner un point capital. Il y a 10 jours, nous avons célébré la Journée mondiale de l'aide humanitaire. À cette occasion, nous avons rendu hommage aux femmes et aux hommes courageux qui ont perdu la vie en participant à des actions humanitaires, en Syrie et dans le monde. Rendons-leur hommage ici aujourd'hui, ainsi qu'à ceux qui risquent encore leur vie chaque jour en Syrie et ailleurs pour venir en aide aux autres. Montrons-nous également solidaires des millions de civils en Syrie dont les vies ont été brisées par le conflit, leur dignité bafouée, leurs proches tués, leurs villes réduites en cendres, leur espoir pour l'avenir anéanti. Nous sommes solidaires de ces personnes et nous adressons un message clair au monde : les civils, le personnel humanitaire et de santé, où qu'ils se trouvent, ne sont pas des cibles.

Au moment de quitter mes fonctions, malgré tous les graves défis humanitaires auxquels sont confrontés aujourd'hui des êtres humains dans plus de 40 pays, je reste confiant et éternellement reconnaissant au personnel humanitaire et de santé pour le travail désintéressé, précis, constant, dévoué et courageux qu'il accomplit sur le terrain partout dans le monde, à ceux qui dirigent et coordonnent des organisations, que ce soit dans le cadre des Nations Unies ou d'organisations internationales et locales, et à nos partenaires. Ils travaillent pour sauver des millions de vies et, dans le monde d'aujourd'hui caractérisé par des conflits prolongés, créés par l'homme et évitables, pour protéger les civils partout où cela est possible.

Oui, nous devons bénéficier d'un accès sûr, sans entrave et avoir le droit absolu de fournir une assistance humanitaire conforme aux principes convenus à travers une action conforme au droit international humanitaire afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables. Oui, nous aurons besoin de plus en plus de la générosité constante d'un nombre toujours croissant de bailleurs de fonds. Oui, la manière le plus efficace de répondre à une demande exponentielle consiste à recourir à l'action coordonnée et multilatérale de l'ONU, telle qu'elle a été pleinement entérinée au Sommet mondial sur l'action humanitaire.

C'est cependant avec le cœur lourd que je pars. En regardant autour de cette célèbre table en fer à cheval, je vois les 15 membres du Conseil de sécurité qui représentent les espoirs du monde pour la paix et la sécurité et qui sont chargés, tout en représentant leurs propres capitales et leurs vues respectives et concurrentes, de se montrer au-dessus de ces intérêts distincts pour assumer la responsabilité collective des intérêts de tous les peuples du monde en la reconnaissant et en agissant pour faire passer avant tout notre humanité commune et notre responsabilité envers nos concitoyens à l'échelle mondiale – leurs vies et leur protection – c'est l'impératif humanitaire. C'est notre responsabilité collective et celle des membres du Conseil, et c'est notre obligation collective et celle des membres du Conseil.

En Syrie, au Yémen ou dans d'innombrables autres endroits où nous sommes face aux besoins humanitaires anthropiques désespérés des personnes prises dans les crises de conflit, ce qui divise les membres au Conseil

ne peut assurément pas être plus important que ce qui doit les unir et nous tous – notre humanité commune et notre objectif de soulager les souffrances des plus vulnérables au monde. Nous devons donner espoir et un avenir aux femmes, aux hommes, aux personnes âgées, aux malades et aux enfants – les jeunes filles et les garçons – pris dans les crises, qui ne méritent pas moins de vie que chaque membre assis autour de cette table en fer à cheval.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous siégeons au Conseil de sécurité en tant membre non permanent depuis 20 mois, et durant cette période, je crois avoir déjà dit combien il m'est toujours très difficile de trouver agréables les mots de Stephen O'Brien, parce que Stephen nous met, avec une franchise absolue, d'une manière absolument implacable, face à la réalité des horreurs de la guerre.

Le « fléau», tel que mentionné dans la Charte des Nations Unies, est représenté dans ce que Stephen nous a raconté, malheureusement mois après mois, continuellement, avec passion, avec ferveur et sans détours, d'une manière, je dirais, brutalement franche. Bien qu'au cours de ces 20 mois, j'aie appris à le remercier chaque fois, du moins en ce qui me concerne personnellement, il nous met très mal à l'aise, car il nous place, en fin de compte, face à nos propres échecs et à notre incapacité à contribuer efficacement à mettre rapidement et efficacement fin, dans le cas concret dont nous sommes saisis aujourd'hui, aux horreurs en Syrie. En quittant ses fonctions, Stephen nous laisse un énorme enseignement, et il a placé la barre très haut pour son successeur. Au nom de mon gouvernement, je lui souhaite le meilleur dans ses futures entreprises.

Nous remercions également l'infatigable Staffan de Mistura, dont l'optimisme a toujours été un motif d'admiration pour nous tous. Staffan est obstiné et ne cesse de se déplacer afin d'élargir les espaces à la recherche d'accords dans la situation en Syrie. Il doit lutter contre la pire situation, qui est l'absence absolue d'engagement politique de la part de tous les groupes d'opposition syriens qui, désunis et manquant d'éléments communs, sont les meilleures excuses qui rendent si difficile de siéger à la table de négociation, car ils sont eux-mêmes loin de présenter le front commun nécessaire pour des négociations sérieuses. Encore une fois, nous exprimons à Staffan de Mistura et, évidemment, à son équipe, notre reconnaissance et les prions de ne jamais baisser les bras.

Comme nous l'avons dit, nous siégeons au Conseil depuis 20 mois et l'axe central de notre action a été la protection des civils et du droit humanitaire international, et nous nous efforçons constamment de faire en sorte que l'on empêche pas l'accès et la distribution de l'aide, tout en exigeant que soient assurées la protection et la sécurité des travailleurs humanitaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Stephen O'Brien a rappelé qu'il y a quelques jours, nous avons commémoré la Journée mondiale de l'humanité, et, à cet égard, ma délégation reconnaît également les efforts et les sacrifices personnels de chacun des milliers de travailleurs humanitaires qui, au quotidien, mettent leur vie en danger dans le monde entier pour aider ceux qui en ont le plus besoin dans l'intérêt de la paix et d'un monde plus humain. Le cas de la Syrie en est le meilleur exemple aujourd'hui.

Nous rejetons donc fermement les accusations non fondées proférées par la délégation syrienne contre le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) à la séance de juillet dernier (voir S/PV.8015). Nous défendons l'attitude absolument professionnelle, impartiale et dépolitisée de l'OCHA en Syrie et partout où elle mène son action, et nous lui réitérons le plein soutien de l'Uruguay. Au moment où il y a changement à la direction du Bureau, nous croyons que ce serait un bon geste pour Damas d'inviter le nouveau Directeur à effectuer une visite sur place, ce qui pourrait ouvrir une nouvelle phase, avec une relation plus fluide, pour permettre la livraison normale de l'aide humanitaire.

Le processus d'Astana et d'autres initiatives lancées ces derniers mois pour obtenir la cessation des hostilités locales ont permis une réduction notable de la violence dans le pays. Nous soulignons qu'il importe vraiment que ces zones aient un statut transitoire afin que l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne puissent être préservées à l'avenir. Mais nous nous devons également d'exprimer, pour le quatrième mois consécutive, notre préoccupation quant au fait que nous n'avons pas encore d'informations sur la mise en œuvre du mémorandum du 4 mai, surtout qu'à ce jour, il n'est prévu aucun accès sans entraves des Nations Unies et de l'aide humanitaire à ces zones. Il y a eu des progrès – et Stephen O'Brien a souligné précisément l'action menée avec la Fédération de Russie

ces derniers jours –, mais il est nécessaire d'assurer un accès sans entraves des Nations Unies à ces zones.

Cela garantirait que le respect des principes essentiels du droit international humanitaire, de l'interdiction des déplacements forcés et de la liberté de circulation pour entrer et quitter volontairement ces territoires. Malheureusement, la fourniture de l'aide est de plus en plus interrompue, empêchant ainsi l'OCHA d'exécuter la tâche qui lui est confiée. Les combats qui se poursuivent, des problèmes de sécurité ou, ce qui est encore plus incompréhensible, le manque d'autorisations et les contraintes bureaucratiques imposées par le Gouvernement syrien sont des causes qui empêchent l'aide humanitaire d'être acheminée à ceux qui en ont besoin.

Ce n'est pas un échec de l'OCHA. Comme nous l'avons déjà dit, c'est l'échec du Conseil de sécurité lui-même et des États Membres qui ont une influence sur les parties et qui, à ce jour, n'ont pas pu exercer une influence effective pour que tous les acteurs du conflit accordent un accès normal aux convois d'aide humanitaire. À ce jour, toutes les parties belligérantes en Syrie ont systématiquement méprisé et violé ce principe fondamental du droit international. C'est pourquoi l'Uruguay a appuyé la création du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011, y compris celles qui sont constitutives de crimes de guerre, comme l'emploi d'armes chimiques contre des civils.

Rendre la justice aux centaines de milliers de victimes innocentes de ce conflit sera essentiel pour une paix durable en Syrie et pour que ce pays et toute sa population puissent surmonter les horreurs de cette longue guerre. Il aura également un effet persuasif pour l'avenir. Dans la même veine, nous appuyons la demande du Secrétaire général tendant à ce que l'on saisisse la Cour pénale internationale des incidents en Syrie pour qu'elle les examine.

Les priorités en Syrie sont claires : trouver un règlement politique susceptible de mettre fin à la guerre et ouvrir la voie à une transition politique pacifique; consolider les cessez-le-feu locaux; et assurer l'accès humanitaire aux millions de personnes dans le besoin dans les zones assiégées ou difficile d'accès.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autres orateurs sur ma liste.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.